



INFORMATIONS MUNICIPALES - EN BREF...

N° 02/2013

Urgences :

SAMU : 15
Médecin de garde : 03 88 11 69 00
Pompiers : 18 **ou** 112
Gendarmerie : 17 **ou** 03 88 58 29 80

Mairie de BOOTZHEIM

10 Rue Principale
67390 BOOTZHEIM

Tél. : 03.88.58.28.00

Fax : 03.88.58.28.18

mairie.bootzheim@evc.net
<http://www.bootzheim.fr>

Ouverture du secrétariat :

Lundi	10h - 12h
Mercredi	10h - 12h 15h - 18h
Vendredi	15h - 18h

EN 2013, NOS DECHETERIES CHANGENT !

À partir de septembre 2013, l'accès aux déchèteries sera réservé aux détenteurs d'une carte **OPTIMO**. Les déchèteries seront en effet, progressivement équipées de barrières et de bornes d'accès.



Une carte sera attribuée à chaque foyer. La carte sera envoyée à domicile à partir de juin.

Tous les usagers peuvent d'ores et déjà faire la demande de carte :

- ⇒ soit **sur papier**, en remplissant et retournant le « formulaire de demande de carte OPTIMO »
- ⇒ soit **en ligne**, sur le site Internet du SMICTOM d'Alsace Centrale, <http://www.smictom-alsacecentrale.fr/fr/OPTIMO>
- ⇒ soit **par téléphone**, au 0 800 77 04 13

Une question sur le dispositif OPTIMO?

Consultez notre site Internet www.smictom-alsacecentrale.fr - rubrique OPTIMO
ou contactez le service clients au numéro vert (0 800 77 04 13)

Le « formulaire de demande de carte OPTIMO » est également disponible en mairie, aux horaires habituels d'ouverture.

LE CLUB DES MÔMES - ANIMATIONS À MACKENHEIM ET BOOTZHEIM (4/11 ANS)

Les jeunes de Mackenheim et Bootzheim, désireux de dynamiser leurs villages, souhaitent s'investir dans l'animation. Ils ont pris l'initiative de mettre en place un programme d'animations pour vos enfants.

Ainsi est né « le Club des Mômes », destiné aux enfants entre 4 et 11 ans.

Encadrés par Damien, animateur RAI, les jeunes se réjouissent d'accueillir vos enfants ; les parents souhaitant s'investir sont également les bienvenus !

Renseignements/inscriptions :

- au RAI à Marckolsheim - Impasse de l'École 67390 MARCKOLSHEIM - 03 88 74 98 69
- au local jeune de Bootzheim (sous la salle polyvalente), les jeudis soirs de 19h à 20h30, auprès de Damien - 06 87 99 38 12
- À la Mairie de BOOTZHEIM - aux horaires habituels d'ouverture - 03 88 58 28 00

ACCUEIL DES PLAZACOIS

Jumelés avec la commune de Plazac (Dordogne) depuis 2002, accueillis par nos amis Périgourains en 2010 nous les recevrons à notre tour du 21 au 26 août prochain.

La Commission de Jumelage prépare actuellement le programme des festivités et la municipalité fait appel à toutes les personnes du village souhaitant se joindre à cet événement en acceptant d'héberger gracieusement une ou plusieurs personnes durant ces 5 jours.

Nous vous remercions dès à présent de bien vouloir vous manifester auprès des services de la mairie.

RUE DE L'EUROPE - STATIONNEMENT

Les travaux de plantations devraient démarrer, début mars 2013, dans la rue de l'Europe.

Pour permettre une bonne organisation du chantier et éviter tous désagréments, *les riverains sont invités à ne pas laisser stationner les véhicules sur les trottoirs ou aux abords des futurs massifs.*

Un arrêté municipal pourra, si nécessaire, réglementer la circulation et le stationnement pendant la durée des travaux.

MERCI A TOUS POUR VOTRE COMPRHENSION ET VOTRE COLLABORATION!



PANNEAUX D'AFFICHAGE

- CR séance Conseil Municipal du 05/12/12 ;
- Manifestations février/mars 2013
- Demandes d'urbanisme 2013

DISPONIBLES À LA MAIRIE / SITE INTERNET

- CR de la séance du Conseil Municipal du 06/02/13 ;
- Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bootzheim ;
- SMICTOM - formulaire de demande de carte OPTIMO
- Fiche d'inscription « club des mômes » (4-10 ans)

APPROBATION DE DEVIS

⇒ Parc de matériel - copieurs :

Le Conseil Municipal a donné son accord au devis de la société RICOH France (67960 Entzheim) pour l'achat de trois machines neuves, d'un montant de 4 264 € HT (5 099,74 € TTC).

⇒ Acquisition matériel informatique :

Le Conseil Municipal a donné son accord au devis de la société PRESERV PC (67390 Marckolsheim) pour l'achat de matériel informatique, d'un montant de 1 694,52 € HT (2 026,65 € TTC).

⇒ Aménagement paysager - Rue de l'Europe :

Le Conseil Municipal a donné son accord au devis de la société Sarl LEHMANN (68750 Bergheim) pour l'aménagement paysager de la Rue de l'Europe (fourniture et plantation de végétaux), d'un montant de 10 155,40 € HT (12 145,85 € TTC). La liste des végétaux devra être présentée à la commission et, le cas échéant, devra intégrer les variétés de plantes forestières proposées par la commission.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal a donné son accord en vue de reporter à la rentrée 2014/2015, la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires pour toutes les écoles maternelles et élémentaires de la Commune.

SUBVENTION 2013 : CLASSE TRANSPLANTÉE

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 15€/jour/enfant participant à la classe transplantée, soit une subvention totale de 3 150 €

CCRM (Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim)

Le Conseil Municipal a approuvé la convention cadre entre les communes qui en feront la demande et la Communauté de Communes pour un transfert de missions des communes à la CIAPH (Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées).

Le Conseil Municipal a approuvé la constitution d'un groupement de commandes pour la surveillance de la qualité de l'air dans les établissements recevant du public par la CCRM.

NB : Les délibérations du Conseil Municipal, dans leur intégralité, sont affichées, consultables en mairie sur simple demande ou sur le site Internet : www.bootzheim.fr

INFORMATIONS DIVERSES**INFORMATIONS DIVERSES****LE NOUVEAU CYCLE DE CONFÉRENCES/DÉBATS DE LA CCRM**

⇒ à la salle des fêtes de SCHWOBSHEIM, le mardi 12 mars 2013, avec pour thème : « **LE THE : SES COULEURS, SES SAVEURS, SES BIENFAITS POUR LA SANTÉ** », animée par Arlette ROHMER

RENOV'HABITAT

A travers le Programme Rénov'Habitat 67, **le Conseil Général soutient financièrement vos projets de rénovation de l'habitat**. Des bureaux d'études sont missionnés pour assister gratuitement les propriétaires à chaque phase de leur projet de rénovation.

La plupart des travaux d'amélioration de l'habitat en matière de sécurité, de salubrité ou d'équipements des logements et des parties communes d'immeubles peuvent être subventionnés.

Dans tous les cas, le logement doit avoir plus de 15 ans, les travaux doivent être entrepris par des professionnels du bâtiment et ne doivent pas avoir commencé à la date de dépôt du dossier de demande de subvention. S'y ajoutent des conditions spécifiques liées au statut du logement après les travaux.

Pour prendre rendez-vous ou obtenir des informations :

URBAM Conseils - 5 rue Thiers - BP 450 - 88011 EPINAL Cedex
03 29 64 45 19 - pig67@urbam.fr



Une permanence est tenue tous les 1er mardi du mois - de 10h30 à 12h
au siège de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (24 rue du Maréchal Foch - 67390 MARCKOLSHEIM)

ESPACE INFO → ENERGIE

L'espace INFO → ENERGIE Rhin Ried vous apporte des conseils neutres, gratuits et détachés de tout intérêt commercial sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

Vos prochaines permanences à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim auront lieu le jeudi **7 mars 2013 de 14h à 17h** et mercredi **21 mars 2013 de 14h à 17h**

Renseignements et rendez-vous au 03 89 72 47 93 ou eie.rhin-ried@paysdebrisach.fr

CONCERT DE PRINTEMPS

Concert de printemps avec l'ensemble « La Chambre Musicale »

Dimanche **24 mars 2013 à 17h** à l'église de **Bootzheim**

Un concert très printanier, avec un florilège d'œuvres légères et divertissantes .

Les musiciens : Yvain D'INCÀ et Nora BIRO-D'INCÀ (violons) et Bruno MARTAGAO (violoncelle)



Entrée libre, plateau.